

édito

Il y a quelques semaines, vous découvriez le numéro 50 du JDA et son édition spéciale qui a célébré les 5 ans de votre journal interne.

Ce mois-ci, le JDA retrouve son rythme de croisière et sa mise en forme habituelle. Nous vous présenterons dans ce JDA n°51, **la nouvelle promotion Vivier** qui vient de débuter sa formation, **le mode d'emploi des recrutements à la Direction de la Sûreté Publique** ou encore **la participation du Gouvernement Princier au 1er salon Monaco Business.**

La modernisation continue son chemin au sein de l'Administration. Ainsi, **la réglementation d'urbanisme vient d'être simplifiée grâce à la réflexion menée par la DPUM.** L'attractivité n'est pas en reste avec un point d'étape sur **la participation de la Principauté à l'Exposition universelle de Milan en 2015.**

Sans oublier **les missions de la Cellule « Statistiques, veille et Prospective » de la DTC,** les résultats de **la Commission d'Insertion des Diplômés et un point sur le programme « Youth Mobility Scheme ».**

Bonne découverte à tous !

Prochain JDA : fin novembre 2013

Zoom



En septembre dernier, la Principauté a lancé une nouvelle campagne de communication qui souligne l'utilité des spécificités de Monaco pour l'Europe et s'adresse aux décideurs et leaders d'opinions internationaux à Bruxelles et au Luxembourg.

Cette campagne met en avant deux sujets phares : la création d'emplois et les énergies nouvelles. Elle est relayée en Principauté sur des supports hebdomadaires et mensuels.



top départ avec la fonction publique pour la no finish line !

La 14e édition de la *No Finish Line* se déroulera du 16 au 24 novembre 2013 à Monaco !

Ouvert 24h/24, vous pourrez marcher ou courir sur le circuit fermé de 1.370 mètres de la course caritative.
Pour chaque kilomètre parcouru, un euro sera reversé au profit de l'association Children & Future, dont S.A.S. la Princesse Stéphanie est la Marraine.

Comme les années précédentes, **le Gouvernement Princier,** au travers de la Direction de la Coopération Internationale, **apportera sa contribution en doublant la somme récoltée** grâce aux performances de l'équipe de la Fonction Publique.

Si vous souhaitez participer sous le maillot de la Fonction Publique, quel que soit votre niveau, **contactez le Secrétariat Général au :**
Tél. : 98.98.46.78 / 98.98.82.33

focus

LE MINISTRE D'ÉTAT RÉUNIT LES DIRECTEURS ET CHEFS DE SERVICE DE L'ADMINISTRATION



11 octobre 2013. Le Ministre d'État présente le projet de budget primitif 2014 aux Directeurs et Chefs de Service de l'Administration

Le 11 octobre dernier, le Ministre d'Etat a convié les Directeurs et Chefs de Service de l'Administration à une réunion d'information, en présence des membres du Gouvernement.

Cette réunion s'est déroulée dans l'auditorium du nouveau bâtiment du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco (LTHM). Les participants ont été accueillis à cette occasion par les élèves du lycée qui suivent le cursus Accueil au LTHM.

Pour la première fois, le Ministre d'État a tenu à associer à cette réunion les Adjoints aux Directeurs et Chefs de Service ainsi que les collaborateurs ayant rang de Chefs de Service dans les Secrétariats de Départements.

L'ordre du jour a porté sur la présentation des grandes lignes du projet de Budget Primitif 2014 déposé au Conseil National et dont le vote interviendra en décembre prochain. Dans un deuxième temps, le Ministre d'État a détaillé les avancements réalisés dans le cadre des mesures pour la modernisation de l'État.

Dans un environnement et une conjoncture internationale incertains, le projet de Budget Primitif 2014 s'inscrit, comme l'a précisé le Ministre d'État *« dans une démarche prudente et raisonnable »*. Des évolutions sont intervenues dans les méthodes pour construire ce Budget, avec comme objectif prioritaire de maintenir l'équilibre budgétaire.

Dans le cadre des mesures prises pour la modernisation de l'État, le Ministre d'État a dressé un état d'avancement des projets en cours :

- **Le Plan Accueil a commencé à se déployer** avec la création d'une brochure et la mise à disposition de badges nominatifs pour les Fonctionnaires et Agents ayant suivi une formation Accueil.



Prochainement, un questionnaire de satisfaction pour les usagers sera mis en place sur site (DTC, DEE, Service des Passeports, Service des Titres de Circulation …) afin d'évaluer le taux de satisfaction et recueillir les remarques des usagers. Un Label Accueil pour le public et le privé est également en cours de création.

- **Le démarrage de réflexions sur l'intégration des Viviers et des primo-arrivants** avec la mise en place d'un groupe de travail en lien avec la DRHFFP. L'objectif de ce groupe est de proposer la mise en place d'actions facilitant l'intégration dans la Fonction Publique des Viviers et des primo-arrivants afin de les former et les informer des réalités de l'Administration monégasque.

LA NOUVELLE PROMOTION VIVIER A FAIT SA RENTRÉE



Le Ministre d'État rencontre les 5 nouveaux Elèves Fonctionnaires Stagiaires dès leur premier jour de formation, en présence de Robert Colle, Valérie Viora-Puyo, Jean-Pierre Bernardi et Fabienne Crovetto (Responsable de la formation «Vivier» à la DRHFFP).

Le 7 octobre dernier, cinq nouveaux « élèves fonctionnaires stagiaires » ont débuté leur formation d'une année les préparant à occuper ensuite un poste d'administrateur.

Dès le premier jour de leur formation, **le Ministre d'État a tenu à les accueillir et faire leur connaissance.** Il leur a présenté les grandes lignes des projets de la Fonction Publique, qui s'appuient sur les objectifs de modernisation et d'attractivité de l'Administration monégasque.

Ces cinq jeunes suivront le programme élaboré par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, composé de cours théoriques (connaissances de l'Administration et des Institutions, rédaction administrative, informatique, communication écrite et orale ainsi que culture managériale) **et de deux périodes de stages pratiques,** de quatre mois chacune, au sein de Directions et Services de l'Administration.



La nouvelle promotion Vivier :
Nicolas Manuello, Arnaud Sbarrato et Alexis Poyet
Mélissa Marcel et Aurélie Giovannini

départ à la retraite et nomination à la direction informatique



Le 9 octobre dernier, le Ministre d'État a offert une réception, à l'occasion du départ à la retraite de Roland Biancheri, Directeur Informatique.

En présence de membres du Gouvernement et du Chef du Cabinet Princier et dans une ambiance conviviale, Michel Roger a salué le travail effectué par Roland Biancheri au sein de l'Administration, pendant près de 3 décennies.

En 1984, Roland Biancheri a intégré l'Administration monégasque en qualité de Programmeur. Titulaire d'une Maîtrise en Informatique, il a effectué toute sa carrière au Service Informatique, devenu Direction Informatique.

Ainsi, il a été nommé successivement Analyste en 1987, Chef de Division en 2003, Chef d'Exploitation en 2005, Adjoint au Chef du Service Informatique en 2010, Adjoint au Directeur Informatique, puis Directeur Adjoint en 2011.

Nous lui souhaitons une agréable retraite après ces 29 années dévouées au service de l'Administration monégasque.



Autour du Ministre d'État, Roland Biancheri, jeune retraité et Jean-Claude Chanteloube, nouveau Directeur Informatique.

Jean-Claude Chanteloube succède à Roland Biancheri, et est nommé Directeur Informatique à compter du 8 octobre 2013. Jean-Claude Chanteloube est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Electronique obtenu à l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Avant d'intégrer l'Administration monégasque, il a travaillé 34 années dans le secteur privé, dont 18 en encadrement d'équipe et planification au sein de la société Texas Instruments.

Nous lui présentons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

communication

TWITTER : MONTÉE EN PUISSANCE DE LA VISIBILITÉ

Créé en janvier 2012, le compte Twitter du Gouvernement Princier a connu une très forte progression ces dernières semaines en doublant le nombre de ses « followers », grâce au lancement d'une campagne de publicité réalisée dans le cadre de la campagne de communication institutionnelle à destination des décideurs européens.

En version bilingue Français/ anglais depuis janvier 2013, le compte Twitter assure une présence dans un espace d'échanges continu entre relais d'opinions.

Au 5 novembre 2013, le compte Twitter du Gouvernement, c'est :

- 2.819 tweets postés
- 8.965 abonnés
- 50% de « followers » non francophones

Suivez toute l'actu du Gouvernement sur Twitter : @GvtMonaco

mode d'emploi

RECRUTEMENT À LA SÛRETÉ PUBLIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?



Entourant la nouvelle promotion des élèves Agents de Police, à droite, Eric Gioanni, Responsable de l'Ecole de police et à gauche le brigadier Laurent Pons, son adjoint.
Entourant le Commandant Principal Patrick Reynier, Chef de la Division de l'Administration et de la Formation, à gauche, Carole Micallef (Adjoint) et le Capitaine Isabelle Castelli, Chef de la Section des Ressources humaines et de la Formation.

Au sein de la Direction de la Sûreté Publique (DSP), des recrutements sont réalisés régulièrement afin de maintenir des effectifs suffisants, notamment en anticipant les départs à la retraite.

Suivant les grades, les recrutements se font par voie de concours interne et/ou externe.

L'exemple du concours d'agent de police

L'avis de recrutement des Agents de Police à la DSP est publié au Journal de Monaco.

Après vérification des dossiers par l'École de police s'agissant des documents fournis et des conditions à remplir pour l'admission au concours, les candidats sont soumis à des épreuves sportives éliminatoires permettant d'évaluer leur condition physique qui sont organisées par la DSP : natation, course à pied, saut en hauteur, lancer de poids…

Les candidats reçus aux épreuves sportives sont convoqués à des épreuves écrites et orales (synthèse et analyse d'un cas pratique policier, langue étrangère, Institutions monégasques, culture générale…) **avant de suivre des tests psychotechniques et de se présenter devant un jury final.**

L'ensemble de ces épreuves et le Jury final permettent de déterminer les aptitudes physiques, la réactivité, les capacités d'analyse, la probité, l'intégrité, le sens moral, les motivations et la personnalité des candidats.
Ces qualités sont indispensables à l'exercice des fonctions de l'ensemble des personnels de la DSP, afin de maintenir un niveau élevé de sécurité et de sérénité en Principauté.

Une fois reçus à l'ensemble de ces épreuves, et en fonction du nombre de postes ouverts au concours, les candidats intègrent l'École de Police en qualité d'Élève-Agent pour une durée de deux ans.

L'École de Police privilégie l'approche par compétences avec l'alternance de cours théoriques et de stages pratiques sur le terrain. Chaque Élève-Agent est alors accompagné par un Agent de Police (au moins 5 ans d'expérience et reconnu par sa hiérarchie) qui joue le rôle de tuteur. Au bout d'une année de formation, au cours de laquelle ils ont fait l'objet d'un contrôle continu des connaissances, les Élèves-Agents sont, à nouveau, évalués par des épreuves théoriques et physiques. S'ils sont reçus à ces épreuves, ils continueront leur 2e année de formation en qualité d'Agent-Stagiaire.

Leur réussite au concours de titularisation au bout des deux ans de formation leur permettra de devenir Agent de Police.



Les autres recrutements à la Sûreté Publique

ACCÈS AU GRADE DE …	RECRUTEMENT	CONDITIONS D'ACCÈS EN INTERNE	CONCOURS	FORMATION
BRIGADIER	Interne	Agent de Police depuis plus de 4 ans Sous-Brigadier	▶ Epreuves écrites et orales (Rapport de Police, Fonctionnement de la DSP, Commandement et discipline,…) ▶ Epreuves sportives ▶ Jury final	▶ Pas de formation spécifique. Principe d'évolution de carrière
LIEUTENANT	Mixte: interne et externe	Agent de police depuis plus de 8 ans âgé de moins de 45 ans Sous-Brigadier, Brigadier, Brigadier-Chef, Major	▶ Conditions initiales définies par arrêté ministériel. ▶ Epreuves sportives éliminatoires ▶ Epreuves écrites et orales (cas pratique policier, culture générale, droit pénal général, procédure pénale monégasque, …) ▶ Jury final	▶ Formation de 2 ans à l'École de Police. ▶ 1ère année : Lieutenant-Élève ▶ 2e année : Lieutenant Stagiaire
CAPITAINE	Interne	Lieutenant depuis plus de 4 ans	▶ Epreuves écrites et orales (Procédure pénale policière, cas pratiques, législation sur les armes, …) ▶ Tir ▶ Jury final	▶ Pas de formation spécifique. Principe d'évolution de carrière

l'actu en images

PALMARÈS 2013 DE LA FONDATION PRINCE PIERRE

Le 1er octobre dernier, la Fondation Prince Pierre a dévoilé son palmarès 2013, à la Salle Garnier… l'occasion de découvrir les textes primés au travers de la lecture inspirée de Fanny Ardant.





1er octobre 2013. S.A.R. la Princesse de Hanovre entourée des lauréats 2013 de la Fondation Prince Pierre de Monaco.

Fanny Ardant, invitée à faire découvrir l'œuvre du lauréat Alain Mabanckou.

LE CENTRE DE LOISIRS PRINCE ALBERT II SUR LE WEB

Depuis quelques semaines, le Centre de Loisirs Prince Albert II a mis en ligne son site internet, fruit d'une collaboration entre la DENJS et la DAEIU.

Ce site présente l'actualité du Centre et donne la possibilité de réserver en ligne des activités.

Plus d'info sur ***www.centredeloisirs.gouv.mc***



simulation SAPEURS-POMPIERS : EXERCICE DE DÉSINCARCÉRATION DANS UN TUNNEL



Dans le cadre de la formation continue « Secours Routier » qui s'est déroulée du 23 au 27 septembre dernier, un exercice de désincarcération a été organisé dans la nuit du 26, dans le tunnel désaffecté des « Pisa-relles » à Cap d'Ail (moyenne corniche).

Il s'agissait pour les personnels d'être confrontés à « un accident grave de la circulation dans un tunnel impliquant une camionnette utilitaire, un véhicule de tourisme, un scooter ayant entraîné trois blessés graves dont un éjecté et deux victimes incarcérées ».

Cet exercice, a été le point culminant de cette formation. Il a permis à l'ensemble des participants d'aborder d'une manière pragmatique et concrète la problématique de la désincarcération, en leur permettant de s'entraîner dans des conditions quasi réélles.

CARABINIERS

LA FANFARE DES CARABINIERS DU PRINCE RECRUTE !

En prévision de futurs départs à la retraite de Carabiniers également Musiciens dans la Fanfare, le Corps des Carabiniers du Prince a organisé, en lien avec la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, une session de recrutement, en deux parties, en septembre et octobre dernier.

Des épreuves ont eu pour but d'évaluer les candidats tant au niveau de la polyvalence et de l'adaptabilité que de leur disponibilité intellectuelle et physique.
S'ils sont destinés à intégrer la Fanfare, après sélection le ou les candidats éventuellement retenus, seront avant tout des Carabiniers.

Dans une première partie, huit candidats ont participé à des tests sportifs (endurance, natation..) **et intellectuels** (mathématiques, culture générale) permettant de déterminer leur condition physique et leur degré de connaissance. **Ils ont également passer une audition afin d'apprécier leur niveau de maîtrise d'un instrument de musique.**

Seuls quatre candidats retenus ont pu participer à la 2e session de recrutement comprenant des entretiens psychologiques, des examens médicaux et un exercice de comportement sur tatami.
Ce dernier test, très physique et intense, a permis aux examinateurs d'évaluer le degré de motivation réelle, le sang-froid et la persévérance des derniers candidats.



2 octobre 2013. Test de comportement sur Tatami pour le candidat souhaitant intégrer la Compagnie des Carabiniers.

nomination



Par ordonnance Souveraine, Olivier Dréan est nommé Adjudant-Chef à la Compagnie des Carabiniers du Prince, à compter du 1er octobre 2013.
A ce titre, **l'Adjudant-Chef Dréan assure la fonction de Chef d'Orchestre de la Fanfare des Carabiniers du Prince, succédant ainsi au Major Escaffre,** admis sur sa demande, à la retraite anticipée.

Très jeune, Olivier Dréan a entamé un cursus musical complet, tout d'abord en Bretagne puis à Paris, au conservatoire Mozart en tant que professeur assistant pour y effectuer son cycle de perfectionnement professionnel.
Il embrasse la carrière militaire à 19 ans à l'issue de son service national effectué à la Musique des Transmissions de Suresnes.

De 1998 à 2009, il est coorganisateur, présentateur et chargé des relations publiques des Festivals Internationaux de Musique Militaire de Nice, Paris, Draguignan et Poitiers.
En 2009, il intègre l'Orchestre International de l'OTAN en Belgique en qualité de Chef du Département Marketing/ Relations Publiques.
Il devient en 2010 le premier Français nommé Directeur Musical de L'orchestre International de Jazz de L'OTAN, le «Nato Jazz Alliance».

L'Adjudant-Chef Dréan a notamment exercé au sein du Régiment d'Infanterie de Marine Pacifique-Polynésie, ainsi que des Troupes de Marine et au profit de la Musique Principale de l'Armée de Terre à Versailles.

Il est titulaire du brevet Commando nautique, des brevets de tir sur armes américaines. Il est par ailleurs décoré de la «JSC medal for meritorious service» des Forces Armées Américaines et de la médaille de la Défense Nationale échelon OR.

tourisme

« CELLULE STATISTIQUES, VEILLE ET PROSPECTIVE » : LE BAROMÈTRE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN PRINCIPAUTÉ



Guy Antognelli et Sophie Poncet de la Cellule Statistiques, Veille et Prospective de la DTC

Au sein de la Direction du Tourisme et des Congrès, la Cellule Statistiques, Veille et Prospective, rattachée à la Section Marketing / Ventes, est composée de deux personnes : Guy Antognelli et Sophie Poncet.

Destinée avant tout à connaître parfaitement la situation touristique aussi bien monégasque qu'internationale, la cellule travaille de manière transversale avec les autres entités de la DTC (Marketing, Convention Bureau, Communication, Cruise Bureau…) et articule ses missions en deux parties complémentaires.

L'élaboration de statistiques touristiques

Chaque mois, en lien avec tous les partenaires hôteliers de la Principauté, la Cellule collecte, saisit, compile et établit les données statistiques de fréquentation des hôtels de Monaco. Après analyse, ces données permettent de disposer d'un tableau de bord sur le tourisme d'affaires et présentent le taux d'occupation, le nombre de nuitées, la nationalité et la durée du séjour.
Les données transmises par le Cruise Bureau de la DTC et les centres attractifs (Musée Océanographiques, NMNM, Grimaldi Forum…) permettent de compléter ces informations pour évaluer la fréquentation globale de Monaco.

Ces données sont transmises aux équipes de la DTC lors de réunions mensuelles internes. Elles sont également destinées au Ministre d'État et au Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, Jean Castellini.
La Cellule travaille en collaboration étroite avec l'IMSEE qui établit le bulletin trimestriel de l'Économie et chaque année le « Monaco en Chiffres ».

La constitution et l'analyse de ces données sont primordiales à la bonne compréhension du tourisme en Principauté. Elles permettent un compte-rendu des actions menées sur le terrain et sont une réponse chiffrée permettant aux décideurs d'orienter la politique touristique de la Principauté.

Dans ce cadre, en lien avec la SEPM, la DTC supervise pour 2014, la mise en place d'une enquête sur l'impact économique de l'activité croisière en Principauté.

La veille et la prospective

La 2e mission de la Cellule consiste à suivre les tendances, les nouveaux marchés et les nouveaux comportements des touristes au niveau international.

L'activité Veille et Prospective permet ainsi de dresser un état des lieux et de détecter les évolutions probables pour aider à la prise de décisions stratégiques.
Pour cela, elle s'appuie sur les rapports mensuels des Bureaux étrangers de la DTC qui mettent en lumière la perception de la Principauté sur leurs marchés respectifs, des études spécifiques d'Institutions, des bulletins d'information ou des rapports d'activité de grandes entreprises du secteur touristiques.

Cette activité permet de s'informer sur les nouvelles pratiques et les faire partager en interne et en externe, sous forme d'une lettre d'information appelée So FAST. Publiée en français et en anglais So FAST, est envoyée, chaque mois, par voie électronique à quelque 400 contacts de la Cellule : DTC, membres de l'Administration, partenaires…

Par ailleurs, la DTC et la Cellule Statistiques et Prospective représentent la Principauté auprès d'Instances touristiques internationales, comme en témoigne leur récente participation à l'Assemblée Générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme au Zimbabwe.

Nota : Vous pouvez demander à recevoir la lettre SoFast par mail à gantognelli@gouv.mc ou smaccario@gouv.mc



So FAST : la publication bilingue de la Cellule

ATTRACTIVITÉ

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE



La réunion organisée par le MWBO de la Direction de l'Expansion Économique

Le 14 octobre dernier, un groupe de travail, composé de représentants du Monaco Welcome and Business Office (MWBO), de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC), du Centre de Presse et de la Direction du Travail, a rencontré des acteurs de la vie économique monégasque ayant ouvert leur boutique les dimanches pendant la saison estivale.

Cette réunion a permis de dresser le bilan des ouvertures dominicales pendant l'été 2013 et d'échanger entre les différents intervenants.
Chaque commerçant a présenté des données chiffrées sur ses ouvertures exceptionnelles (évolution du chiffre d'affaires, taux de fréquentation, lieu de fréquentation…).

Lors de cette réunion, les participants ont réfléchi ensemble aux dispositions à mettre en œuvre pour l'éventuel renouvellement de l'opération pendant la saison estivale 2014.

l'actu en images

LE GOUVERNEMENT PARTICIPE AU 1er BUSINESS EXPO

16 octobre 2013



S.E. M. Henri Fissore inaugure le Salon Business Expo entouré d'Isabelle Rosabrunetto et Serge Pierryves.

Inauguré par S.E. M. Henri Fissore, Ambassadeur en mission auprès du Ministre d'État, en charge de l'attractivité, le 1er salon Business Expo a regroupé le 16 octobre dernier, 35 entreprises à l'Auditorium Rainier III.
Cette inauguration s'est déroulée en présence d'Isabelle Rosabrunetto, Directeur du Budget et du Trésor, Serge Pierryves, Directeur de l'Expansion Économique, Anne-Marie Boisbouvier, Conseiller au Cabinet Princier et Maurice Cohen, initiateur et organisateur du Salon.

Dédié aux entreprises monégasques et azuréennes et placé sous le thème « Monaco, terre d'entrepreneuriat et d'excellence », ce salon a permis d'accueillir près de 600 visiteurs.

Dans le cadre de sa politique d'attractivité, le Gouvernement Princier était présent au travers de la Direction de l'Expansion Économique et du Monaco Welcome and Business Office (MWBO). Le Service de l'Emploi et l'IMSEE ont également été associés à cette démarche, grâce à leur présence sur le stand MWBO.
Ainsi, les représentants de ses Services et Directions de l'Administration ont pu orienter les potentiels entrepreneurs, leur présenter les démarches d'installation à Monaco et les informer de la réalité économique du pays. Tout au long de la journée, ils ont animé différentes tables rondes.



Le Stand du MWBO qui a également accueilli l'IMSEE et le Service de l'Emploi.
Ici, Laurence Garino (MWBO), Lionel Galfré (IMSEE), Aymeric Pazzaglia et Evelyne Folco.

LA PRINCIPAUTÉ ACCUEILLERA LES MONACO ITER* INTERNATIONAL FUSION ENERGY DAYS EN DÉCEMBRE 2013

Lors d'une conférence de presse organisée en Principauté le 22 octobre dernier, Robert Arnoux, Responsable communication et rédacteur en chef des publications ITER Organization **et Michel Claessens,** Directeur de la communication et des relations extérieures à ITER Organization, **ont annoncé la tenue des Monaco ITER International Fusion Energy Days, du 2 au 4 décembre 2013.**

ITER est un projet de recherche et de développement qui se concrétisera, à terme, par la construction d'un réacteur nucléaire à fusion située à Cadarache, en France. Ce projet aspire à démontrer la faisabilité technique de la fusion nucléaire comme nouvelle source d'énergie fiable et respectueuse de l'environnement.

22 octobre 2013



Robert Arnoux, Responsable communication et rédacteur en chef des publications ITER Organization (à gauche) et Michel Claessens, Directeur de la communication et des relations extérieures à ITER Organization (à droite).

En 2008, Monaco et ITER Organization ont signé un accord de partenariat prévoyant un engagement financier de 5,5 millions d'euros sur 10 ans. Cette somme permet d'organiser régulièrement une conférence internationale à Monaco sur les thèmes relatifs à ITER et de financer des bourses post-doctorales offrant à de jeunes scientifiques issus des sept pays membres du projet ITER (Union Européenne, Chine, Japon, Inde, Corée du Sud, Russie et Etats-Unis) ou de Monaco, la possibilité de poursuivre une formation de deux ans dans les domaines de recherche en lien avec le projet ITER.

Lors des prochains Monaco ITER International Fusion Energy Days, il sera question des progrès accomplis jusqu'ici, tant dans le chantier de construction actuellement en cours à Saint-Paul- lez-Durance, dans les Bouches-du-Rhône que dans la fabrication des éléments de la machine dans le monde entier.
L'événement permettra également d'aborder le contexte socio-économique de l'énergie de fusion, tout en dessinant les perspectives d'avenir de cette énergie nouvelle.

emploi

COMMISSION D'INSERTION DES DIPLÔMÉS : DÉJÀ PLUS DE 100 JEUNES RECRUTÉS



Le 17 octobre dernier, dans le cadre de la Commission d'Insertion des Diplômés (C.I.D.), S.E.M. le Ministre d'Etat, Michel Roger, a accueilli, en sa résidence, les responsables d'entreprises signataires du Protocole d'Accord relatif à l'insertion dans la vie active des jeunes diplômés monégasques et résidents, et les diplômés qui ont ainsi pu trouver un emploi.

Placée sous l'autorité du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Stéphane Valeri, et animée par Maryse Battaglia, **la Cellule Exécutive a pour mission de favoriser l'accès aux emplois privés qualifiés du pays, des jeunes diplômés monégasques et enfants du pays.** Elle les accompagne, favorise la mise en place de ponts et noue des contacts privilégiés avec les entreprises.



Maryse Battaglia, Stéphane Valeri et Paul Masseron accueillent les entreprises, partenaires et jeunes diplômés lors de la réception offerte par le Ministre d'État.

Le Ministre d'Etat a chaleureusement remercié les représentants des **100 entreprises** ayant accepté de concrétiser ce partenariat avec le Gouvernement, en faveur de la jeunesse. Il a également souhaité rendre hommage au travail de qualité fourni par la Cellule Exécutive, qui après **3 années de fonctionnement**, présente **un bilan très positif :**

- **510 jeunes diplômés ont été reçus par la C.I.D.** dans le cadre d'un entretien individualisé pour pouvoir bénéficier de cet accompagnement, dans l'immédiat ou à l'issue de leur formation ;
- **103 diplômés ont trouvé un emploi correspondant à leurs qualifications, 48 d'entre eux sont déjà en CDI, dont 45 Monégasques ;**
- **75 diplômés ont pu bénéficier d'un stage** exigé par leur cursus de formation ;
- enfin, **près de 50 jeunes diplômés ont été reçus par des professionnels,** pour recueillir leurs conseils sur certaines spécialisations.

Le Ministre d'Etat a rappelé la nécessité d'agir en amont, pour une meilleure insertion des diplômés. **Ainsi, la Commission d'Insertion des Diplômés, avec l'autorisation du Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur Paul Masseron, et en collaboration avec la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, a organisé au Lycée Albert Ier la deuxième « après-midi découverte professionnelle », en janvier 2013.** Destinée aux élèves de Terminale de la Principauté, cette rencontre présentait certains secteurs porteurs d'emplois à Monaco : hôtellerie, yachting, santé, comptabilité, au travers de la Banque et l'expertise comptable, ingénierie…

Cette initiative sera renouvelée en 2014.

l'actu en images

OCTOBRE ROSE : SOUTIEN AUX MALADES DU CANCER DU SEIN ET DÉPISTAGE



Le 29 octobre dernier, dans le cadre d'Octobre Rose, un lâcher de ballons roses et biodégradables a été organisé au Centre Hospitalier Princesse Grace, en soutien aux malades du cancer du sein et afin d'encourager son dépistage.

Cette manifestation était une première en Principauté. Elle s'est déroulée en présence du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé Stéphane Valeri, du Dr Daniel Rouison, Conseiller Médical auprès de ce même Département, **du Dr Mathieu Liberatore,** Chef du Service d'Echographie-Sénologie, **d'André Garino,** Président du Conseil d'Administration du CHPG, ainsi que de nombreux dirigeants et membres du personnel du CHPG.

Rappelons que le Gouvernement Princier, sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, mène une politique dynamique de prévention en matière de santé publique, notamment au travers de son Centre Monégasque de Dépistage dirigé par le Dr Rouison. Entre autres actions menées, citons les campagnes de dépistage du cancer colo-rectal, de l'ostéoporose, et plus récemment, la campagne de vaccination contre le papillomavirus humain, complétée par la campagne de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus.

2014 verra un effort particulier pour relancer le dépistage du cancer du sein. Le Gouvernement va en effet investir près de 1,5 M€ pour créer un service ultra-moderne de sénologie au CHPG, doté d'un des appareils en 3D les plus performants du monde.

Rappelons qu'un cancer du sein dépisté précocement se guérit 9 fois sur 10.

29 octobre 2013



santé publique

CENTRE RAINIER III ET *A QIETÜDINE* : AU PLUS FORT DE L'ACTIVITÉ



Le Centre Rainier III

Créés récemment dans le cadre de la politique de santé publique menée par le Gouvernement Princier, le Centre Rainier III et la résidence *A Qietüdine* affichent aujourd'hui une activité et des taux d'occupation exceptionnels.

Ces deux établissements s'intègrent dans la filière gérontologique mise en place en Principauté et témoignent de l'importance du service rendu en termes de Santé Publique auprès de la population âgée à Monaco.

Centre Rainier III

Inauguré en février 2013, le Centre Rainier III, doté de 210 chambres individuelles, est dédié aux personnes âgées et aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. À proximité du Centre Hospitalier Princesse Grace, il regroupe toutes les disciplines complémentaires à la prise en charge gériatrique.

Les unités du Centre Rainier III sont destinées aux assurés des organismes sociaux monégasques et aux résidents de la Principauté. Les unités de soins de longue durée sont quant à elles réservées aux patients de nationalité monégasque, conjoints de monégasques, ou résidant en Principauté de Monaco depuis au moins 5 ans à la date de la demande.

Les taux d'occupation du Centre Rainier III en septembre 2013 sont les suivants :

- Service de Gériatrie Aiguë (30 lits) : 79.22 %
- Soins de Suite et de Réadaptation (30 lits) : 72.22 %
- Unité Cognitivo Comportementale Denis Ravera (15 lits) : 91.56 %
- Unité de Long Séjour «Alzheimer» Denis Ravera (15 lits) : 100 %
- Unités de soins de longue durée (120 lits) : 98.89 %

L'âge moyen des patients est le suivant :

- 85 ans pour le Service de Gériatrie Aiguë
- 89 ans pour les Unités de Soins de Longue Durée

▶ *Pour une demande de rendez-vous personnalisé ou des informations :*

Pr Alain Pesce, Chef de Département ou **Laure Santori,** Directrice Adjointe chargée de la filière Gérontologique, **contact par le secrétariat de la filière Gérontologique au 99.99.55.95**

Résidence A Qietüdine

Exploitée depuis juillet 2010, la résidence A Qietüdine est le premier établissement de retraite semi-médicalisé sur le territoire monégasque.

Destiné aux personnes âgées monégasques, conjoints de monégasques ou résidentes (de plus de 5 ans), cet établissement public peut accueillir jusqu'à 70 personnes, présentant une dépendance faible à modérée.

Aujourd'hui, la résidence est entièrement occupée, preuve du succès de l'établissement et du service rendu à la population.

En raison du nombre de courts séjours, des places sont régulièrement disponibles pour accueillir de nouveaux résidents.

▶ *Pour une demande de rendez-vous personnalisé ou des informations :*

Dr de Sigaldi (Médecin Coordonnateur) ou **Nathalie Amoratti-Blanc** (Attachée de Direction) **par téléphone 99.99.79.00**

En synthèse, les taux d'activité des établissements de la Filière gérontologique témoignent du besoin et de l'importance du service rendu en termes de Santé Publique, auprès de la population âgée en Principauté de Monaco.



La résidence A Qietüdine



info pratique

LE SPME, EN RÉNOVATION, RESTE ACCESSIBLE AU PUBLIC



Le hall d'accueil du Service des Prestations Médicales de l'État (SPME) et la salle d'attente du Service Médical relevant de cette entité, font l'objet de travaux de réaménagement et de modernisation.

Ces travaux réalisés par le Service des Bâtiments Domaniaux, ont débuté le 23 septembre 2013, pour s'achever fin décembre 2013.

Le SPME prie les usagers de bien vouloir l'excuser pour les désagréments causés par cette rénovation qui va permettre, dès janvier, d'améliorer encore le service rendu et met tout en oeuvre pour assurer l'accueil du public, dans les meilleures conditions possibles, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00. La permanence téléphonique est maintenue du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Pour tout renseignement ou toute prise de rendez-vous, veuillez contacter le 98.98.81.39.

les nouveaux quartiers : trois questions à…

SÉVERINE CANIS-FROIDEFOND, CHEF DE SERVICE À LA DIRECTION DE LA PROSPECTIVE, DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ (DPUM)

En quoi consiste cette nouvelle réglementation ?

En liminaire, il convient de rappeler que les textes fondateurs de la réglementation d'urbanisme ont été établis en 1959. De par ces textes, la Principauté est divisée en trois secteurs : le quartier de Monaco-Ville et le Ravin de Sainte-Dévote dont le caractère actuel doit être conservé, le secteur des opérations urbanisées et le secteur des quartiers ordonnancés.

Préalablement à la refonte réglementaire publiée au Journal de Monaco du 11 octobre dernier, il existait 14 quartiers ordonnancés, 42 zones et 72 îlots !

La lecture réglementaire était devenue un véritable obstacle à la compréhension des enjeux d'urbanisme.

En conséquence, la DPUM a initié, en liaison étroite avec son Département de tutelle, il y a maintenant deux années, une réflexion aux fins de simplifier et de rationnaliser la réglementation d'urbanisme.

Comment cela va se traduire concrètement ?

Introduit par les Ordonnances Souveraines n° 4.481 et 4.482 du



Séverine Canis-Froidefond, Chef de Service à la DPUM

13 septembre 2013, ce nouveau règlement d'urbanisme, applicable à l'ensemble du secteur des quartiers ordonnancés, comprend notamment :

- un nouveau plan de zonage délimitant, hors secteurs réservés de Monaco-Ville et du Ravin Sainte-Dévote, 7 quartiers (les limites ont été fixées en cohérence avec des découpages utilisés par d'autres services de l'Etat - Direction de l'Aménagement Urbain, Service des Parkings Publics notamment) ;
- les dispositions générales pour l'ensemble des quartiers ;
- les dispositions particulières et les plans de coordination correspondants, destinés à ne réglementer que les particularités.

Avec qui avez-vous travaillé au sein de l'Administration pour l'élaboration de ces textes ?

Le Département et la DPUM ont été mobilisés sur cette réforme, au même titre que d'autres Directions ou Services techniques. Que toutes celles et ceux y ayant participé en soient remerciés.

Par ailleurs, à la suite de cette parution au Journal de Monaco, **nous avons travaillé avec la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information des Usagers (DAEIU) et la Direction Informatique pour la mise en ligne sur le site officiel du Gouvernement Princier de ce règlement,** dans l'onglet service public :

http://service-public-entreprises.gouv.mc/Local-et-travaux/Travaux/Reglementation/Reglement-d-Urbanisme.



RENOUVELER VOTRE ESTAMPILLE 2014 DÈS MAINTENANT

Depuis le 1er octobre dernier, le Service des Titres de Circulation (STC) a envoyé aux propriétaires de véhicules immatriculés en Principauté, les factures et formulaires de renouvellement d'immatriculation pour l'année 2014 (environ 39.900 véhicules).

N'oubliez pas ! Cette année encore, il est possible de renouveler son estampille par un règlement par chèque ou par carte bleue via le site internet www.gouv.mc.

Mis en place en novembre 2011, le renouvellement en ligne de l'estampille a été possible grâce à la collaboration étroite du STC, de la Direction Informatique et de la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers.

Facilitez-vous la vie avec le téléservice sécurisé de renouvellement d'estampilles
ESTAMPILLES 2014

Il s'agissait de la première téléprocédure mise en place dans le cadre des mesures de Modernisation de l'État.

Le paiement par téléprocédure est simple et totalement sécurisé. Il suffit de se munir de sa carte bleue, de sa facture et de noter le « numéro d'émission » figurant en haut à gauche de celle-ci. Le paiement se fait en cinq étapes et offre la possibilité de payer plusieurs estampilles. À la suite de la validation du paiement, la ou les estampilles 2014 sont adressées comme d'habitude au domicile de l'usager.

Attention : la date limite de règlement du renouvellement de l'estampille 2014 est fixée au 31 décembre 2013.

En cas de non-paiement à cette date, une pénalité de retard sera appliquée par véhicule à compter du 1er janvier 2014.

agenda

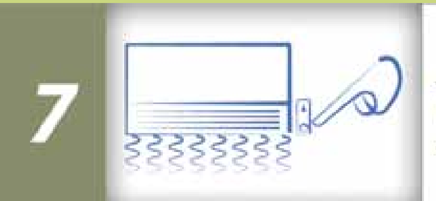


Du 11 au 22 novembre 2013, **une délégation monégasque conduite par Marie-Pierre Gramaglia participera à la 19e session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)** et à la 9e session des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se tiendront à Varsovie (Pologne).

LE GESTE ÉCORESPONSABLE



Le moyen le plus simple pour rafraîchir l'air ambiant est de bien ventiler une pièce aux heures fraîches en coupant chauffage et climatisation pour éviter les déperditions de chaleur ou de fraîcheur et de maintenir fermés portes, stores et fenêtres pendant la journée.



Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

aménagement urbain

DÉBUT DES TRAVAUX D'EXTENSION NORD DU QUAI ALBERT 1er

Le Service des Travaux Publics a récemment organisé une réunion d'information destinée aux riverains du chantier de la darse nord du port de la Condamine, qui vient de débuter.



Une zone de travaux qui s'étend du stade nautique Rainier III au quai des Etats-Unis, et du boulevard Albert 1er au plan d'eau.

Ces travaux ont pour objectifs d'élargir le quai Albert 1er et de créer sous ce parvis un espace de 2.500 m² qui accueillera sur deux niveaux la collection des voitures de S.A.S. le Prince Souverain, aujourd'hui située à Fontvieille.

Un parking de 300 places réparties sur trois niveaux créé sous ce musée de l'automobile complètera ces aménagements.

Compte tenu des contraintes liées aux différentes manifestations organisées sur cet espace central du port de la Condamine (Grand Prix, Monaco Yacht Show, Jumping, Fête foraine…), ces travaux seront phasés sur plusieurs années, avec comme objectif, de restituer le parvis agrandi pour le Grand-Prix 2017. L'achèvement des travaux est programmé pour fin 2019.

Aujourd'hui, les premiers travaux portent sur les structures de bord de quai avec la mise au niveau de la route de la piscine de la promenade piétonne du quai, permettant entre autres, le déplacement de la piste du Grand-Prix de trois mètres côté port.

Parallèlement, dès la fin 2013, seront mis en oeuvre des travaux préparatoires qui consistent à libérer l'ensemble de l'emprise du parvis actuel de toutes les contraintes et réseaux divers.

Il est prévu notamment : la création de trois transformateurs publics de la SMEG ; la réorganisation des réseaux pour les besoins des phasages de chantier et en anticipation de la disparition des réseaux transitant actuellement dans l'emprise du parvis ; la création de locaux techniques, pour les entités à proximité, les concessionnaires, des entités administratives, l'ACM,…

En termes de nuisances, ce chantier de l'État respectant les normes HQE, **un dispositif de mur acoustique sera réalisé sous le boulevard Albert 1er et en périphérie de chantier pendant les phases bruyantes de terrassements et la réalisation des parois structurelles.** Les machines seront équipées de dispositifs pour diminuer leur niveau sonore qui sera régulièrement contrôlé. Les eaux de pompage seront traitées par décantation avant rejet.

trois questions à...

JOSÉ BADIA, PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE *MONACO INTER EXPO*



Rappelez-nous les missions de *Monaco Inter Expo* (MIE) ?

Créée en 1997, *Monaco Inter Expo* (MIE), Société Anonyme Monégasque détenue à 100% par l'État, est placée, depuis un an, sous l'égide du Département des Relations Extérieures. **MIE est l'entité opérationnelle chargée d'organiser et de représenter la Principauté aux expositions universelles et internationales du Bureau International des Expositions (BIE).**

Composée d'une équipe de quatre personnes avec à sa tête Julien Cellario, Directeur Général, la structure prépare actuellement la participation de Monaco à l'Exposition universelle qui se tiendra à Milan du 1er mai au 31 octobre 2015, et qui a pour thème « Nourrir la planète. Énergie pour la vie ».

Comment se profile la participation de la Principauté à Milan 2015 ?

En juillet dernier, **S.E. M. Robert Fillon,** Ambassadeur de Monaco en Italie et Commissaire Général du Pavillon de Monaco, **et Giuseppe Sala,** Commissaire Général de la société Expo 2015, **ont signé le contrat de participation de la Principauté à l'Exposition universelle de Milan.**

Parallèlement, l'équipe de MIE a travaillé au concept du Pavillon de Monaco (plan, animations, événements, conférences), à la recherche de partenaires et de prestataires… tout en assurant les liens entre le Gouvernement Princier, les organisateurs et les autorités italiennes. Lors d'une conférence de presse en début d'année prochaine, la maquette du Pavillon Monaco sera dévoilée et nous ferons un point sur l'avancée du dossier, notamment les partenariats signés ou en cours de signature.

Quels types de partenariat ?

Dans le cadre de la thématique de l'Exposition et en adéquation avec les préoccupations de la Principauté en matière de développement durable, nous recherchons des partenaires s'inscrivant dans une démarche environnementale.
Aussi, le premier partenaire officiel est la société GreenlandMC, représentant à Monaco la société italienne Marco Polo. Spécialisé dans le recyclage de la biomasse, Greenland MC offrira l'entretien des espaces verts du Pavillon et proposera sa gamme de produits.
Dans cette même logique, nous venons également de signer un deuxième partenariat avec l'entreprise ADF Greenvision, basée à Rome et spécialisée en éclairage de haut niveau (type led à très fortes valeurs ajoutées). Elle fournira tout l'éclairage du Pavillon de Monaco à Milan.



1er octobre 2013. Signature avec Antonio Bertolotto, Président de la Société Marco Polo, premier partenaire de MIE

VISITE OFFICIELLE DE S.A.S. LE PRINCE SOUVERAIN EN FÉDÉRATION DE RUSSIE



Cérémonie d'échange de documents pour l'adhésion de la Russie à la CIESM (Ministère de l'Education et de la Science) entre le Professeur Briand et Monsieur Dmitry Livanov, Ministre de l'Education et de la Science, en présence de S.A.S. le Prince Souverain.

Du 3 au 7 octobre dernier, S.A.S. le Prince Souverain a effectué Sa première visite officielle en Fédération de Russie, accompagné par S.A.S. la Princesse Charlène.

Dans le cadre de cette visite, une délégation monégasque a pris part à ce voyage destiné à renforcer les liens économiques, culturelles et scientifiques entre les deux pays.

Deux membres du Gouvernement Princier, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, et Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, ont accompagné S.A.S. le Prince Souverain lors de ce déplacement en Fédération de Russie. La Chambre de Développement Économique a été associée à cette visite et plus de 70 acteurs économiques ont participé à la « Monaco Day » organisé le 3 octobre dernier.

En Principauté, la préparation de cette visite officielle a nécessité une collaboration étroite entre le Cabinet Princier, le Département des Relations Extérieures et S.E. M. Claude Giordan, Ambassadeur de Monaco en Russie.



VICE-PRÉSIDENCE DE MONACO À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Dans le cadre de la Vice-Présidence monégasque de l'Assemblée Générale de l'ONU, S.E. Mme Isabelle Picco, Ambassadeur, Représentant permanent de Monaco auprès de l'ONU, a présidé une séance du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, qui s'est tenu au siège des Nations Unies à New York au début du mois d'octobre.

Cette réunion a trouvé une résonance particulière, en raison du nouveau drame humain qui se jouait au même moment au large de l'île italienne de Lampedusa, faisant plus de 300 victimes parmi les migrants venus d'Afrique.

La Déclaration adoptée par l'Assemblée Générale au terme de ces journées d'échange rappelle la complexité, l'ampleur et l'impact croissants des migrations internationales au niveau social, économique et sécuritaire, et leur place centrale dans le processus de développement.

La question des migrations internationales qui est paradoxalement absente des Objectifs du Millénaire du Développement (OMD), sera partie intégrante du processus préparatoire du programme de développement pour l'après 2015.

Notons que dans le cadre de la Vice-Présidence monégasque de l'Assemblée Générale de l'ONU, deux anciens élèves Fonctionnaires (Viviers), Benjamin Valli et Florian Botto ont intégré la Mission permanente de Monaco auprès des Nations Unies- New York, tous deux en qualité de Troisième Secrétaire.



S.E. Mme Isabelle Picco présidant une séance du Dialogue de Haut Niveau sur le Développement et les Migrations internationales,avec M. Ion Botnaru, Directeur de la Division des affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

bilan « *YOUTH MOBILITY SCHEME* » : FAVORISER UNE EXPÉRIENCE DE VIE EN GRANDE BRETAGNE

L'accord Youth Mobility Scheme (YMS) signé en 2010 entre le Gouvernement Princier et les autorités britanniques offre aux jeunes monégasques l'opportunité d'étudier ou travailler en Grande-Bretagne. Il est toujours en vigueur aujourd'hui.

L'adhésion au programme YMS par la Principauté permet aux jeunes monégasques de travailler en Grande-Bretagne pour une durée de 24 mois maximum dans le cadre de stages ou contrats de travail temporaires, ou de suivre des études de plus de 6 mois (sans autorisation de travail).

De réelles opportunités de travail et d'expériences à l'international leurs sont offertes grâce à l'appui du Gouvernement Princier.



Pour bénéficier de ce programme, les jeunes nationaux doivent être âgés de 18 à 30 ans, disposer d'un passeport valide, et ne pas avoir d'enfants à charge.

En contrepartie, la Principauté facilite les démarches auprès des jeunes Britanniques dans un contexte restrictif et sur des contrats de travail temporaires.

Depuis sa création, **14 jeunes monégasques* ont bénéficié de ce programme** grâce à l'action des Services de l'État, notamment le Département des Relations Extérieures et l'Ambassade de Monaco en Grande-Bretagne.

** En 2011 : 2 visas de type T5*
En 2012 : 8 visas de type T4 et 4 visas de type T5

Le visa T4 *concerne un programme d'enseignement de plus de 6 mois sans autorisation de travail.*
Le visa T5 *concerne un emploi rémunéré ou non pour une période maximum de 24 mois.*

Plus d'infos sur :
www.gouv.mc > Service Public Espace Particuliers > Transports et voyage > Voyager à l'étranger > Séjours au Royaume Uni

MONACO A ACCUEILLI LA CONFÉRENCE MÉDITERRANÉENNE DE L'OSCE



28 octobre 2013. S.E. M. Claude Giordan, Représentant Permanent de Monaco près l'OSCE, et Cédric Braquetti, Représentant Permanent Adjoint, lors de la Conférence en Principauté.

Les 28 et 29 octobre dernier, la Principauté a accueilli la Conférence méditerranéenne de l'Organisation pour la Coopération et la Sécurité en Europe (OSCE), autour du thème « renforcement du rôle des femmes dans la vie publique, politique et économique ».

Au cœur des problématiques d'actualité débattues lors de la Conférence, la mise en oeuvre de l'égalité des chances pour les femmes, l'impact socio-économique du trafic de main d'œuvre et la lutte contre le financement du terrorisme, en particulier le versement de rançons pour la libération d'otages.

Pendant ces deux jours, les représentants des États participants de l'OSCE et des partenaires méditerranéens ont pu échanger leurs avis et expériences en vue d'identifier des voies permettant de coopérer de manière concrète.

Cette conférence marque un point fort dans la perspective de la Présidence du Forum pour la Coopération en matière de Sécurité (FSC) que Monaco assurera de septembre à décembre 2014.
La présidence du FSC, l'un des principaux organes politiques de l'OSCE, représente une opportunité unique d'affirmer Monaco sur la scène internationale, d'accroître sa visibilité auprès de partenaires de haut niveau.









LES SPORTIFS DE L'ADMINISTRATION DE RETOUR SUR LES TERRAINS

Ca y est ! Ils sont de retour sur les terrains de Sport …

Qu'ils représentent la Fonction Publique ou leur Direction et Service (Service des Parkings Publics, Compagnie des Carabiniers du Prince, Sûreté Publique, Centre de Presse…), **nos sportifs viennent de débuter les différents tournois Corpo : tennis, football, tennis de table ou encore Beach Volley.**

Dans un esprit fair play, souhaitons-leur de beaux matchs qui les mèneront vers de belles victoires, que le JDA vous relatera dans ses colonnes !

le carnet de la fonction publique

OCTOBRE 2013

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Blanchy Olivier**
  Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction de l'Expansion Économique
- **Dall'Osso Nathalie**
  Hôtesse-Guichetière au Service des Titres de Circulation
- **Devissi Irina**
  Secrétaire Hôtesse à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Gancia Laurent**
  Commis-Décompteur au Service des Prestations Médicales de l'État
- **Ginocchio Flora**
  Intendant au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène
- **Grillet Sandrine**
  Infirmière à l'Inspection médicale des Scolaires
- **Jorquera Christopher**
  Comptable à la Direction du Budget et du Trésor
- **Lanteri Thomas**
  Conducteur de Travaux au Service des Bâtiments Domaniaux
- **Magagnin Julie**
  Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Économique
- **Salvanhac Cynthia**
  Contrôleur à la Direction de l'Habitat
- **Seren Audrey**
  Assistante Sociale à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Afriat Virginie**
  Conseiller d'Éducation au Lycée Albert Ier est nommée Responsable des études et de la scolarité du Centre de Formation de l'ASM Football au sein de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Archimbault Xavier**
  Administrateur à la Direction de l'Environnement est nommé Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **Bazin Laurent**
  Chef de parc Principal au Service des Parkings Publics est nommé Contrôleur au sein de ce même Service
- **Botto Florian**
  Elève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Troisième Secrétaire d'Ambassade à l'Ambassade de Monaco auprès de l'ONU – New York
- **Bouery Bruno**
  Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Candes Frédéric**
  Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **Cardot Lionel**
  Surveillant Rondier au Stade Louis II est nommé Ouvrier Polyvalent au sein de cette même entité
- **Collange Nathalie**
  Administrateur à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Documentaliste Scolaire au sein de l'établissement François d'Assise Nicolas Barré.
- **Hamon Mélanie**
  Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Affaires Culturelles est nommée Attachée au sein de cette même Direction
- **Ivaldi Véronique**
  Moniteur Bus Scolaire à l'École des Carmes est nommée Aide-Maternelle au sein de cette même École.
- **Marcos Sylvie**
  Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Bureau à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Palmaro Alicia**
  Infirmière à l'Inspection médicale des Scolaires est nommée Infirmière au Centre Médico-Sportif
- **Rinaudo Carolina**
  Comptable à la Direction du Budget et du Trésor est nommée Contrôleur au Service des Parkings Publics
- **Soldan Amadeo**
  Agent d'Entretien au Service des Parkings Publics est nommé Agent de Maîtrise au sein de ce même Service

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Bernardi Ghislaine**
  Commis-Décompteur au Service des Prestations Médicales de l'État

Imprimé sur papier recyclé



JDA n° 51 – Octobre 2013 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général du Ministère d'État
Centre de Presse

Conception & réalisation
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Manuel Vitali, Palais Princier, Monaco Info, DR

Remerciements
Christophe Cauvin, Armand Déüs, Jean-Laurent Imbert, Léonore Morin, Coralie Passeron, Ludmilla Raconnat Le Goff, Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

